

Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)

Une nouvelle année de progression des résultats en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté

En 2022, grâce à une forte hausse du prix des grandes cultures et du lait, un niveau élevé de la production de vin et une très importante augmentation du cours des bovins, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations agricoles atteint 98 600 € par actif non salarié soit une augmentation de 22 %. La progression est très marquée en viticulture. Cependant, la dispersion des résultats reste très importante dans notre région, pour un même système de production. Les subventions d'exploitations progressent en particulier pour les viticulteurs qui bénéficient d'aides exceptionnelles liées au gel en 2021 et perçues en 2022. Grâce à l'augmentation de l'EBE, le revenu disponible augmente dans toutes les catégories.

Comme en 2021, les résultats des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté sont en hausse en 2022. En effet, l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié s'établit à 98 600 € et progresse de 22 % par rapport à 2021. Le résultat courant avant impôts (RCAI) par équivalent temps plein (ETP) s'élève à 65 300 € (+ 32 %). (Figures 1 et 2)

Figure 1 - Forte progression de l'EBE de 2021 à 2022

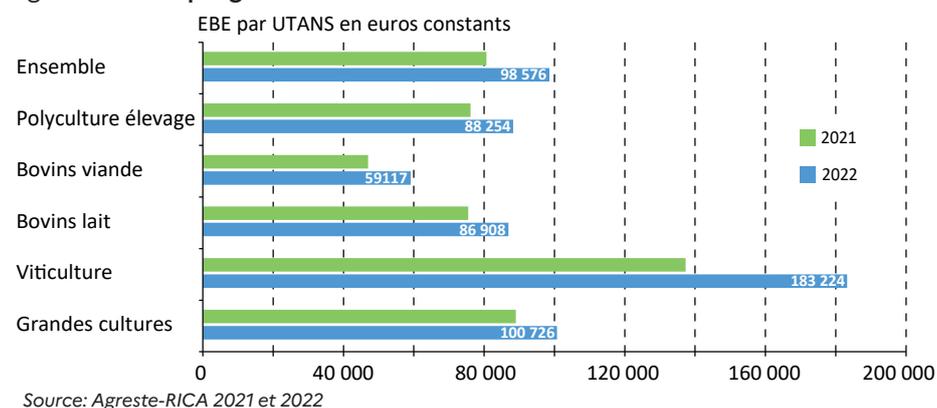


Figure 2 - Principaux résultats et évolutions

Orientation	Production de l'exercice		Charges de l'exercice		EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
	en €	Évolution 22/21	en €	Évolution 22/21	en €	Évolution 22/21	en €	Évolution 22/21
Grandes cultures	264 572	19 %	226 062	17 %	100 726	13 %	67 356	17 %
Viticulture	523 919	19 %	345 491	8 %	183 224	33 %	146 748	46 %
Bovins lait	308 071	12 %	279 942	9 %	86 908	15 %	47 834	20 %
Bovins viande	134 702	21 %	161 842	6 %	59 117	26 %	30 620	- 23 %
Polyculture élevage	327 813	17 %	319 577	13 %	88 254	16 %	53 007	19 %
Ensemble	290 201	17 %	248 109	10 %	98 576	22 %	65 309	32 %

Source: Agreste-RICA. Exercice 2021 et 2022

Hausse modérée des résultats en grandes cultures

En 2022, en Bourgogne-Franche-Comté, les rendements des cultures sont très majoritairement en baisse. Seul le colza fait exception. En effet, le temps sec à la montaison des céréales a pénalisé leur rendement. Ainsi, par exemple, celui du blé atteint 60 q/ha soit -6q/ha par rapport à la moyenne quinquennale. En outre, les températures excessivement élevées au cours de l'été ont provoqué de fortes chutes de rendements des cultures de printemps, maïs, soja et tournesol. Cependant, les prix sont en forte hausse. En effet, le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février provoque une flambée des cours qui atteint son pic au mois de mai. Ensuite, les prix baissent sous la pression d'une très forte récolte mondiale. Ainsi, la production de l'exercice augmente de 21 %. D'autre part, les consommations intermédiaires progressent de 23 %. Ainsi, les charges opérationnelles des productions végétales sont en hausse de 24 % également, avec +46 % pour les engrais et +23 % pour l'assurance récolte. Le coût de l'énergie (carburants-lubrifiants, électricité et gaz) augmente de plus de 50 %. Néanmoins, la valeur ajoutée hors fermage est en augmentation de 15 500 € soit +15 %. La hausse des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance permet à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) par actif non salarié de progresser de 12 % pour atteindre 100 700 €.

Forte hausse de la production et du revenu en viticulture

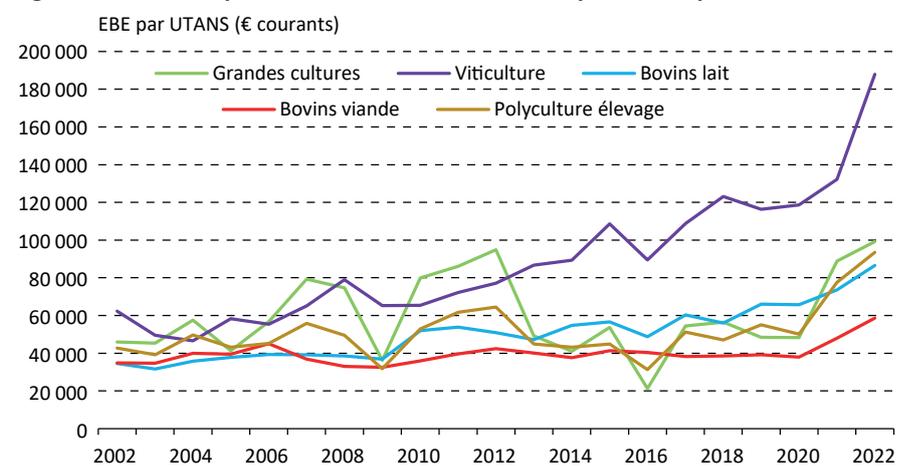
Après une année 2021 marquée par le gel et une très faible production, 2022 permet aux viticulteurs de Bourgogne-Franche-Comté de

faire une récolte pleine à près de 2 millions d'hectolitres. Ainsi, en Côte-d'Or, la production de vin augmente de 99 %, dans l'Yonne de 102 % et en Saône-et-Loire de 71 %. Le Jura n'est pas en reste avec +221 %. Cela permet une baisse des prix en particulier pour les appellations régionales de 21 %. La production d'exercice des viticulteurs s'établit à 524 000 €, en hausse de près de 19 %. Les consommations intermédiaires sont elles aussi en augmentation de 17 %. Le poste énergie progresse de 34 %. Face à la multiplication des aléas climatiques, les primes d'assurance récolte continuent leur hausse, soit +8 % en 2022 à 10 500 €. Les charges de travaux effectués par les tiers sur la vigne correspondent à l'emploi des vendangeurs. Elles représentent 38 % des charges opérationnelles et augmentent également de près de 20 %. La valeur ajoutée est en progression. En 2022, les subventions d'exploitations et indemnités d'assurance perçues par les viticulteurs progressent nettement. Les frais de personnel sont très élevés à près de 75 000 €. Ils représentent un quart des charges de structure et augmentent de 6 %. Néanmoins l'EBE par actif non salarié progresse nettement, soit +33 %, pour atteindre près de 183 000 €.

Hausse du prix du lait et hausse du revenu des éleveurs laitiers

Dans notre région, deux systèmes d'élevages laitiers cohabitent : à l'est de la région, les producteurs de lait AOP du massif du Jura, avec une alimentation des vaches basée sur l'herbe et le foin, et, au centre et à l'ouest, des producteurs de lait conventionnel. En 2022, la production de lait progresse en moyenne de 1,3 %. Le prix du lait conventionnel et du lait AOP sont en hausse régulière. Le prix du lait AOP atteint 656 € les 1 000 litres et celui du lait conventionnel 443 €. Ainsi, la production de l'exercice augmente de 12 % et atteint 308 000 €. Le coût des concentrés représente les deux tiers des charges opérationnelles des productions animales. Il s'établit à près de 53 000 € et augmente de 30 % compte tenu de la hausse du prix des matières premières agricoles (+18 % pour l'ensemble des charges opérationnelles animales). Les frais vétérinaires diminuent de 15 %. Les charges opérationnelles végétales progressent de 22 %. Le coût des engrais et amendements représente 43 % de l'ensemble et est en hausse de 9 %. Les frais liés à l'énergie atteignent 19 400 € et progressent d'un tiers. Globalement, la hausse des consommations

Figure 3 - Évolution par orientation technico-économique de l'EBE par actif non salarié



Source: Agreste-RICA. Exercices 2002 à 2022

intermédiaires atteint 10 % et celle de la valeur ajoutée hors fermage 13 %. Les subventions d'exploitations augmentent de 4 % et l'EBE par actif non salarié augmente de 15 % et atteint 86 900 €. (Figure 3)

Augmentation du revenu des éleveurs de bovins viande

L'année 2022 est marquée par une très forte augmentation des cours du maigre (+ 25 %), des jeunes bovins (+ 25 %) et des vaches de réforme allaitantes (+ 23 %). En effet, la décapitalisation du cheptel allaitant se poursuit. Ainsi, l'offre diminue ce qui contribue à la progression des cours. En outre, la demande des brouards à l'export est soutenue. Ainsi, la production de l'exercice, à 134 700 €, progresse de 21 %. Les charges opérationnelles animales connaissent une hausse limitée de 2 %. L'aliment concentré représente la moitié de l'ensemble en hausse de 11 %. Les éleveurs allaitants produisent une partie de leur concentré à la ferme, ce qui limite la hausse de leur coût. Les frais vétérinaires, le quart des charges opérationnelles animales, connaissent une baisse limitée (- 2 %). Les charges opérationnelles végétales, proches de 17 000 €, sont constituées à 45 % d'engrais et amendements qui connaissent une hausse de 23 %. Chez les éleveurs allaitants, la charge d'énergie est plus faible que pour les éleveurs laitiers ou les polyculteurs éleveurs (13 300 € contre respectivement 19 500 € et 23 500 €). Cependant, l'augmentation est forte (+ 40 %). Dans l'ensemble, la hausse des consommations intermédiaires atteint 7 %. Compte tenu du niveau élevé des subventions d'exploitations, l'EBE progresse à nouveau cette année de 26 % et atteint 59 100 €.

Le revenu des polyculteurs éleveurs également en augmentation

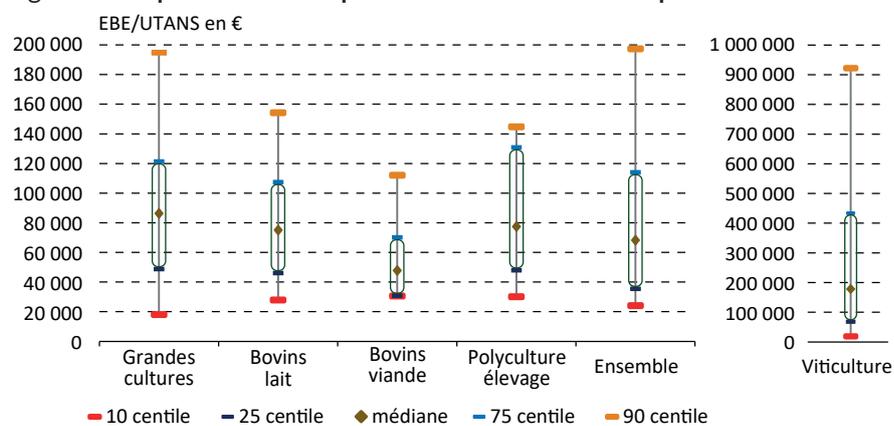
Dans les exploitations de polyculture élevage, hausse du prix des productions végétales et hausse du prix de la viande ou du lait se cumulent. Ainsi, la production de l'exercice atteint 327 800 € et augmente de 17 %. Les charges opérationnelles animales, constituées à 60 % d'aliment concentré, connaissent une hausse importante de près de 30 %. Contrairement aux éleveurs laitiers et allaitants, les frais vétérinaires sont en hausse cette année. Les charges opérationnelles végétales (85 300 €) se rapprochent de celles des céréaliers (93 600 €) et sont en augmentation de 20 %. Les engrais (40 % de l'ensemble) progressent de 35 % alors que les produits phytosanitaires coûtent 22 % de plus qu'en 2021. Comme dans les autres exploitations de la région, le coût de l'énergie bondit de 52 %. L'entretien du matériel coûte près de 16 000 € soit 10 % des charges de structure, en baisse cette année de 5 %. La hausse des consommations intermédiaires atteint 16 %. A 141 700 €, les subventions d'exploitations sont supérieures à celles des autres

exploitations. Elles progressent de 7 %. Les charges salariales s'élèvent à 26 500 € et sont stables cette année. Finalement, l'EBE par actif non salarié s'établit à 88 300 € et augmente de 16 %.

D'importantes disparités de résultats entre exploitations

En 2022, la moitié des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté a un EBE par actif non salarié supérieur à 68 300 €. Pour un quart des agriculteurs, l'EBE par ETP non salarié est inférieur à 35 400 € (1^{er} quartile). A l'inverse, en haut de la distribution, un autre quart des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 114 100 €. Toutes exploitations confondues, 2 % des exploitations ont un EBE négatif. Ce chiffre descend à 1 % dans les domaines viticoles. C'est beaucoup moins qu'au niveau national où 8,3 % des domaines ont en EBE négatif. Comme les années précédentes, les résultats les plus homogènes sont observés dans les élevages de bovins viande. Ainsi, l'écart interquartile (3^{ème} quartile-1^{er} quartile) de l'EBE par ETP non salarié n'est que de 39 200 €. (Figure 4)

Figure 4 - Dispersion de l'EBE par ETP non salarié selon les productions en 2022



Note de lecture : En Grandes cultures, 10 % des agriculteurs ont un EBE par UTANS inférieur ou égal à 17 984 €, 25 % ont un EBE par UTANS inférieur ou égal à 48 745 €, la moitié ont un EBE par UTANS inférieur ou égal à 89 319 €, les trois quart inférieur ou égal à 121 379 € et 90 % inférieur ou égal à 198 782 €.

Source: Agreste-RICA. Exercice 2022

Figure 5 - Principales subventions versées aux exploitations bénéficiaires en 2022

Orientation technico-économique	Part bénéficiaires des subventions	Par bénéficiaires d'au moins une subvention							
		Montant total des subventions 2022	Évolution 22/21	Dont premier pilier	Évolution 22/21	Dont second pilier	Évolution 22/21	Dont autres aides (notamment calamités)	Évolution 22/21
Grandes cultures	100 %	91 716	4 %	59 137	6 %	25 555	- 15 %	7 023	185 %
Viticulture	80 %	58 567	80 %	18 649	17 %	15 631	48 %	24 287	301 %
Bovins lait	100 %	91 049	4 %	47 529	11 %	33 502	- 11 %	10 018	39 %
Bovins viande	100 %	117 759	0 %	54 574	4 %	52 467	3 %	10 718	- 23 %
Polyculture élevage	100 %	141 696	7 %	73 065	5 %	48 817	- 2 %	19 814	45 %
Ensemble	96 %	127 287	12 %	70 368	13 %	39 218	0 %	17 702	39 %

Source: Agreste - RICA

Ces écarts sont bien plus élevés parmi les exploitations de grandes cultures (72 600 €), de polyculture élevage (82 900 €) ou de bovins lait (39 300 €). Dans les exploitations de grandes cultures, cette dispersion s'explique majoritairement par les différences de taille des exploitations. Chez les viticulteurs (Figure 4), elle est liée aux écarts de valorisation du vin selon les appellations. Ainsi, les domaines de Côte-d'Or vendent majoritairement en bouteilles en vente directe à des prix très élevés. A l'inverse, les viticulteurs de Saône-et-Loire commercialisent leurs vins par l'intermédiaire de coopératives à des prix bien plus modérés. En bovins lait, l'écart de prix de vente du lait entre producteurs de lait AOP du massif jurassien et producteurs de lait de plaine impacte le résultat. Ainsi, en moyenne l'EBE par ETP non salarié s'établit à 95 300 € en lait AOP contre 75 100 € en lait conventionnel soit + 26 %. Dans les exploitations de polyculture élevage, la dispersion s'explique par les différences de taille des exploitations mais aussi par l'élevage qui est présent sur l'exploitation : bovins viande en majorité mais aussi bovins lait ou ovins.

Par rapport à 2021, la dispersion s'est fortement accentuée en viticulture, l'écart interquartile passant de 125 200 € à plus de 205 000 €. La dispersion s'est également accentuée dans les autres orientations mais dans une moindre mesure. L'élevage de bovins viande fait exception avec une baisse modérée de la dispersion, l'écart interquartile passant de 42 200 à 39 300 €.

Les subventions d'exploitations en 2022 (Figure 5)

Le montant moyen des subventions d'exploitations progresse de 12 % entre 2021 et 2022. La partie des subventions d'exploitation qui ne relèvent pas de la PAC (aides de crise, calamités agricoles et autres subventions publiques nationales) est en forte hausse. Les montants moyens de ces subventions atteignent 17 700 € en 2022 contre 12 800 € en 2021. Cette hausse s'explique principalement par une hausse très importante dans notre région des aides exceptionnelles au secteur du vin suite au gel de 2021 (+ 300 %), par les aides au titre des calamités agricoles (+ 47 %) ou les soutiens aux éleveurs liés au plan de résilience dans le

contexte de la guerre en Ukraine. Les exploitations de polyculture élevage perçoivent en 2022 des montants moyens de subvention de 141 700 €, en hausse de 7 %. La totalité des éleveurs de bovins viande bénéficient de soutiens publics en 2022 à raison de 117 800 €. Ce montant est stable par rapport à 2021. Les aides du premier pilier et du second pilier progressent faiblement. Par contre, les autres aides diminuent de presque un quart. Ce sont surtout les aides versées au titre des calamités agricoles qui baissent de presque 80 %. Les exploitations de grandes cultures touchent en moyenne 91 700 €, en légère progression (+ 4 %). Dans leur cas, les aides du second pilier diminuent (- 15 %) car les aides à l'agriculture biologique sont en baisse (- 36 %). C'est également le cas des éleveurs laitiers qui bénéficient d'une subvention moyenne de 91 000 € (+ 4 %). Enfin, seuls 80 % des viticulteurs perçoivent une subvention d'exploitation. Cette année, elle atteint en moyenne 58 600 €, en très forte augmentation (+ 80 %). Outre l'aide exceptionnelle au secteur du vin, les aides du second pilier sont en hausse. Ce sont le paiement de l'assurance

récolte et l'aide à l'agriculture biologique qui augmentent.

Hausse du solde disponible en 2022

Après le net rebond des résultats économiques en 2021, la cam-

pagne 2022 conduit elle aussi à une hausse des ressources disponibles (Figure 7). Une fois les annuités d'emprunts (capital et intérêts dus) à moyen et long terme, et les cotisations sociales déduites de l'EBE, le solde disponible par actif non salarié atteint

en moyenne 38 600 € (+ 45 %). En effet, l'EBE par actif non salarié augmente fortement. Il compense la hausse du remboursement du capital des emprunts de 10 % et celle des charges sociales des exploitants de 16 %. Ce disponible permet de rému-

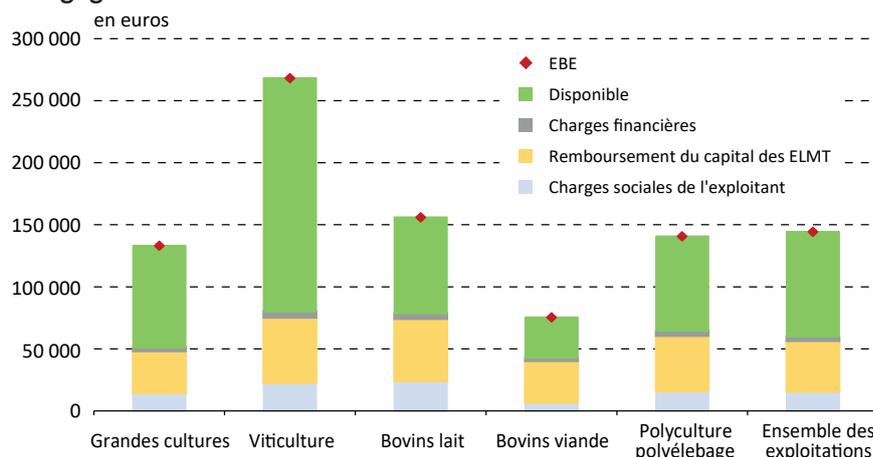
Figure 6 - Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios en 2022

2022	Grandes cultures	Viticulture	Bovins lait	Bovins viande	Polyculture polyélevage	Région	France
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	71	112	118	94	53	537	7 322
Caractéristiques générales							
Surface Agricole Utilisée (SAU)	170,0	17,2	129,4	156,0	219,2	126,1	92,8
Surface fourragère principale	16,4	0,5	111,6	138,6	122,3	72,1	40,5
Surface céréales	103,0	3,2	16,0	15,9	67,5	36,8	31,0
Surface cultures industrielles	44,8	1,2	1,7	1,5	22,6	13,0	12,0
Surface vigne (vins de qualité)	0,0	11,0	0,0	0,0	0,0	2,1	2,2
UGB totale (Unités Gros Bovins)	9,2	0,0	111,3	151,0	133,1	83,3	78,4
UTA totale (Unités de travailleurs annuels)	1,5	4,1	2,1	1,4	2,6	2,2	2,1
dont UTA non salariés	1,3	1,5	1,8	1,3	1,6	1,5	1,4
UTA totales (unités travailleur annuel)	1,6	4,5	1,9	1,4	2,2	2,2	2,0
dont UTA non salariés	1,4	1,6	1,7	1,2	1,7	1,5	1,4
Financement et éléments du bilan							
Autofinancement	87 343	138 386	63 362	55 592	90 791	81 103	63 880
Ensemble des stocks	126 056	432 904	80 165	100 553	142 534	163 250	126 253
Total actif circulant (fin d'exercice)	266 318	786 175	227 418	173 969	332 400	327 692	256 845
Total actif immobilisé (net)	236 459	351 619	501 793	348 367	380 438	344 828	303 808
Capitaux propres	296 746	711 369	377 277	331 261	438 871	399 062	335 717
Ensemble des dettes LMT et CT	209 242	430 572	353 255	192 401	275 477	275 769	227 342
Soldes intermédiaires de gestion							
Production de l'exercice	264 572	523 919	308 071	134 702	327 813	290 201	277 082
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	637	296	143	71	176	257	357
- Consommations intermédiaires	140 256	148 003	174 053	95 272	196 704	141 782	157 519
- Assurances	14 463	17 736	10 982	7 813	12 324	11 974	9 015
Valeur ajoutée hors fermage	110 490	358 477	123 179	31 688	118 961	136 701	110 905
+ Subventions d'exploitations reçues	43 747	16 023	53 074	63 275	70 278	46 025	36 416
+ Indemnités d'assurance	5 371	18 912	3 706	2 624	4 595	6 512	4 011
- Loyers, fermage, métayage (charges)	18 716	47 792	15 616	17 461	24 000	22 724	15 743
- Ensemble des impôts et taxes	2 738	2 659	1 780	1 003	2 661	1 997	2 291
- Charges salariales	5 115	74 836	6 519	3 700	26 484	20 229	17 997
Excédent Brut D'exploitation	133 039	268 125	156 044	75 422	140 690	144 287	115 300
+ Transferts de charge	0	47	16	0	0	12	80
+ Autres produits de gestion courantes	94	637	185	108	647	270	238
- Autres charges de gestion courantes	22	997	30	19	49	213	102
- Dotations aux amortissements	42 184	49 918	66 855	34 244	53 635	46 132	36 342
Résultat d'exploitation	90 949	218 890	89 389	41 286	87 703	98 437	79 275
+ Produits financiers	605	403	634	127	569	426	594
- Charges financières	2 590	4 547	4 137	2 349	3 771	3 270	3 032
Résultat courant	88 963	214 746	85 886	39 065	84 501	95 594	76 837
RCAI par UTANS	67 356	146 748	47 834	30 620	53 007	65 309	55 754
Charges sociales	14 504	22 868	24 192	6 859	16 004	15 767	12 428
Revenu disponible par UTANS	51 434	147 868	33 622	31 200	78 025	61 828	46 210
Ratios							
Taux d'endettement	41 %	38 %	48 %	37 %	39 %	41 %	40 %
Charges appro/ha SAU	579	3 247	817	352	579	662	1 021
Charges courantes/ha SAU	1 330	20 071	2 164	1 037	1 458	1 967	2 608
EBE/Produit brut	42 %	48 %	43 %	38 %	35 %	42 %	36 %
Annuités/EBE	27 %	21 %	34 %	47 %	34 %	30 %	30 %

Source: Agreste - RICA

néer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (autofinancement complété par un éventuel recours à l'emprunt). Ce disponible est très variable d'une orientation économique à l'autre selon les caractéristiques propres à chacune et la situation conjoncturelle. Ainsi, les viticulteurs bénéficient d'un disponible moyen de 103 300 € alors qu'il n'est que de 8 400 € pour les éleveurs laitiers. Entre ces deux extrêmes, les exploitants en grandes cultures disposent de 49 700 €.

Figure 7- Le solde disponible stable en moyenne dans les exploitations de Bourgogne-Franche-Comté



Source: Agreste- RICA 2022

Méthodologie :

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon national d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Cet échantillon compte 7 412 exploitations en 2021 qui représente les exploitations moyennes et grandes. En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 529 exploitations qui représente 20 500 petites, moyennes et grandes exploitations. Les résultats de chaque exploitation sont pondérés selon la taille et l'OTEX.

Définitions :

Production de l'exercice : Ventes de marchandises, de biens et services + ou - Variation d'inventaire de biens + Production immobilisée + Production autoconsommée + Autres (Produits nets partiels sur opérations à long terme)

Consommations intermédiaires : Charge d'approvisionnements (Engrais et amendements, Semences et plants, Produits phytosanitaires, Aliments du bétail, Produits vétérinaires et de reproduction, Carburants, lubrifiants, combustibles, Autres fournitures y c eau gaz électricité) + Achats de service extérieurs à l'exploitation et nécessaires pour le cycle de production.

Excédent Brut d'Exploitation : Production + Subventions d'exploitation - Consommations intermédiaires - Charges de personnel - Impôts et taxes. Son calcul ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et les éléments financiers et exceptionnels. Il traduit la capacité du chef d'exploitation à « gagner de l'argent » en faisant son métier. L'EBE représente la capacité financière de l'entreprise. C'est la ressource financière qui permet de rembourser les annuités d'emprunt et les frais financiers. Ce qui reste constitue le revenu disponible permettant de couvrir les prélèvements privés, l'autofinancement des investissements et une marge de sécurité en cas d'imprévu.

Solde disponible : EBE - Charges financières - Remboursement du capital des emprunts à long et moyen terme - Charges sociales de l'exploitant.